



COURSE DE PIROGUES 2024
VILLE DE MAMOUDZOU
DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ POUR PARTICIPANT ADULTE

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la ville de Mamoudzou (Boulevard Halidi Sélémani BP 01 97600 MAMOUDZOU) pour votre inscription à l'événement « course de pirogue ». La base légale du traitement est l'intérêt légitime. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Direction des Sports et Excellence Sportive (DESVA). Les données sont conservées pour une durée de 3 mois.

Conformément aux dispositions prévues par le RGPD et la Loi Informatique et Libertés, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données ;

Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données ; cette demande peut être effectuée :

• En contactant directement la Déléguée à la protection des données de la ville de Mamoudzou à l'adresse suivante : dpo@mamoudzou.yt ou par téléphone au 02 69 66 50 10.

• En vous rendant sur le site internet de la Ville de Mamoudzou dans l'onglet « gestion de vos droits ».

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Je soussigné(e) né(e) le à

J'ATTESTE

- avoir pris connaissance, compris et accepté en totalité le règlement unique de la Course de Pirogues 2024 Ville de Mamoudzou ;
- être conscient des difficultés des parcours ainsi que des risques pour la sécurité personnelle liés à la course en mer ;
- être pleinement conscient de la longueur et de la spécificité de l'épreuve et être bien physiquement.

JE SUIS CONSCIENT ET ACCEPTE

1. de courir uniquement sur le parcours balisé par l'organisation ;
2. le risque de blessures éventuelles. En signant la présente déclaration j'assume donc les blessures et les risques indiqués ci-dessous. Aucune modification, adjonction et/ou annulation au présent document n'est admise. La signature de ce formulaire est une condition essentielle aux fins de ma participation à la course ;
3. La responsabilité des affaires personnelles du participant n'est pas à la charge de l'organisateur ;
4. de communiquer sans délai à l'organisation tout problème de santé pouvant empêcher et/ou rendre difficile et/ou dangereuse ma participation à la course ;
5. de me présenter, à l'heure fixée par l'organisation, au point de rencontre des athlètes par mes propres moyens en assumant toute responsabilité pendant le trajet d'aller et de retour ;
6. d'autoriser le personnel sanitaire à me fournir les premiers secours en cas de blessure survenue pendant la course, même en état d'inconscience et de non-possession de mes facultés mentales ;
7. de ne pas boire d'alcool ou utiliser des produits dopants avant ou durant l'épreuve. L'organisation pourra exercer des représailles contre ma personne au cas où je nuirais à son image par l'utilisation de produits dopants ou de non-respect de l'environnement pendant la course ;
8. tout contrôle effectuer le long du parcours de la compétition par le personnel préposé à cet effet ainsi que toute décision prise par ledit personnel en cas de violation du règlement et des engagements assumés par la signature de la présente déclaration ou bien en cas de suspension ou interruption de l'épreuve pour des raisons de force majeure ;
9. d'assumer toute responsabilité civile et pénale dérivant de toute déclaration mensongère ou incomplète quant à ma participation à la course fournie à l'organisation, aux tierces personnes désignées par l'organisation ;
10. de participer aux courses tout en respectant les conditions susmentionnées, le Règlement et les dispositions de chaque organisation, du comité organisateur et des tiers désignés à cet effet.

JE DÉCLARE

Par la signature du présent formulaire

1. avoir pris connaissance de la liste du matériel obligatoire et facultatif que peut ramener le participant et qui ne sera pas fourni par les organisateurs :

OBLIGATOIRE :	FACULTATIF :
<ul style="list-style-type: none">• gourde d'eau ;	<ul style="list-style-type: none">• gants ;• téléphone portable ;• lunettes de soleil ;• balise de détresse ;• fusée éclairante.

La Ville quant à elle fournira la pirogue, les pagaies, le gilet de sauvetage et le dossard.

2. accepter les contrôles du matériel obligatoire qui pourront être effectués à n'importe quel moment de la course et être pleinement conscient que l'absence d'une seule pièce du matériel obligatoire peut entraîner ma disqualification et je déclare accepter le jugement sans appel des membres de l'organisation chargés du contrôle ;

3. m'engager à prêter secours à un autre concurrent en détresse et à signaler immédiatement la situation à l'organisation par téléphone ou au premier poste de contrôle disponible, ou au bateau de secours qui se trouvera le plus proche de mon embarcation ;

4. m'engager sur mon honneur à respecter l'environnement, à ne pas jeter de déchets, à ne pas déranger la faune et endommager la flore ;

5. assumer toute la responsabilité concernant les dommages que je pourrais provoquer à des tiers ou aux biens leur appartenant.

Déclaration sur l'honneur Je déclare sur l'honneur :

1. ne pas utiliser de produits dopants ;

2. me conduire de manière conforme à l'esprit sportif vis à vis des autres coureurs, de l'environnement et de tout autre personne, objet ou animal que je rencontrerai le long du parcours et en dehors de celui-ci ;

3. J'autorise l'organisateur à utiliser mes données personnelles uniquement dans le cadre de la course et ce, de manière légale. Je n'autorise cependant pas leur diffusion à des tiers.

AUTORISONS

Les agents ou les prestataires de la Ville de Mamoudzou, située Hôtel de Ville Boulevard Halidi Selemani BP 01 97600 MAMOUDZOU et représentée par Monsieur le Maire de Mamoudzou, M. Ambdilwahedou SOUMAILA, dûment habilité à cet effet,

A L'OCCASION DE

Événement : La Course de Pirogues 2024 Ville de Mamoudzou

Date : Dimanche 6 octobre 2024

Lieu : Baie de Mamoudzou, Quai COLAS

A

- Réaliser des prises de vue photographiques ou des enregistrements audiovisuels sur lesquels j'apparaitrais,
- Diffuser les images captées, fixées et enregistrées sur un réseau filaire ou sans fils, de quelque nature que ce soit (Internet, réseau, local) dans le cadre des projets de la Ville et sur tout support, par tout médias connu ou inconnu à ce jour, et par tout procédé, par télédiffusion (par voie hertzienne, terrestre, numérique ou analogique, câble, satellite, par les moyens de transmissions en ligne tels que les réseaux Internet, téléphonie mobile etc..), par vidéogrammes, en ligne ou hors ligne, et notamment papier, tissus, bois, plastique, informatique, numérique, électronique, magnétique, laser, optique et de manière générale tout support lisible par l'homme directement ou par l'intermédiaire d'une machine ou tous autres supports non encore connus à ce jour, pour toute la durée de l'exploitation.

Nous accordons cette autorisation à titre gracieux pour un territoire illimité et seulement pendant toute la journée de la manifestation, Village de stands et Course de Pirogues inclus, jusqu'à la clôture de tous les événements liés à cette journée.

Ces dispositions sont portées à notre connaissance, dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée (article 9 du Code civil).

Lu et approuvé

Fait à _____

Date _____ Signature du participant